l'étincelle
Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire

« Travailleurs de tous les pays, unissons-nous ! » (Karl Marx)

CHS Novillars

Besançon, le 13/09/2021

Une reprise économique sur le dos des travailleurs

Une note de conjoncture publiée par l'Insee mardi 7 septembre a confirmé la poursuite de la reprise économique. De quoi enthousiasmer Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, qui prévoit d'ailleurs 6 % de croissance cette année, espérant voir l'économie se rapprocher du niveau d'avant la crise.

En tout cas, pour les plus grandes entreprises et leurs actionnaires, ce niveau d'avant la crise a largement été dépassé : la fortune des milliardaires français a augmenté de 40 %, tandis que les bénéfices des entreprises du CAC 40 ont atteint 60 milliards d'euros, soit 41 % de plus qu'en 2019 !

La recette du succès patronal

Il faut dire que l'État a bien mouillé la chemise pour maintenir coûte que coûte les profits, avec plus de 80 milliards d'euros directement versés aux entreprises, sans parler des 140 milliards de prêts garantis. Des subventions qui ont avant tout servi au patronat pour restructurer tous azimuts.

Des dizaines de milliers de suppressions de postes ont eu lieu ou sont prévues chez Renault ou Airbus, mais aussi à la SNCF, sans parler des hôpitaux où il est pourtant urgent d'en créer. Certaines entreprises, comme le sous-traitant d'Airbus toulousain Derichebourg, ont fait signer des accords de performance collective pour augmenter le temps de travail sans que les salaires suivent. Enfin le télétravail s'est généralisé, entraînant des économies pour les entreprises voire des perspectives de juteuses opérations immobilières comme chez Stellantis (ex-PSA) qui prévoit de se débarrasser de la majorité de son site R&D de Vélizy.

Tous les moyens sont bons pour augmenter la pression sur les travailleurs, développer la flexibilité ou diminuer la part des salaires.

Même pas des miettes en échange

Les travailleurs ne voient pas la couleur du rétablissement des profits. 15 % des entreprises ont gelé les salaires en 2021 quand, dans les autres, l'augmentation moyenne n'a été que de 1,45 %, parmi les plus faibles depuis dix ans. Une augmentation qui sera bien vite rognée par la hausse des prix prévue à plus de 2 % sur un an en octobre.

Comble du cynisme, les sphères patronales se plaignent de difficultés pour recruter notamment dans les « secteurs essentiels ». Ça les étonne que personne ne se précipite sur des boulots mal payés, avec des conditions de travail dégradées, une flexibilité à outrance ?

Le gouvernement orchestre les attaques contre nous

Quand Bruno Le Maire fait mine d'en appeler à « une meilleure rémunération de ceux qui ont les rémunérations les plus faibles », lui-même n'est pas prêt à aller au-delà de l'augmentation automatique du Smic !

Par contre, quand il annonce la fin du « quoi qu'il en coûte », cela ne concerne pas les entreprises, pour lesquelles un plan de soutien de 30 milliards d'euros est prévu, mais vise les quelques mesures sociales prises au début de la pandémie. Et il prépare le terrain à l'application de la réforme de l'assurance chômage, qui pénaliserait des centaines de milliers de chômeurs, et au retour de la réforme des retraites : de quoi essayer de contraindre les salariés à accepter les conditions de travail les plus dures.

La partie n'est pas jouée…

Un gros du transport, Transdev, a lancé une attaque-test à l'occasion de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus interurbain en région parisienne : temps d'attente aux dépôts rallongés et non rémunérés (parfois jusqu'à 45 heures passées au travail… payées 35), et on en passe. Sauf que Transdev est tombé sur un os avec une grève à 100 % de plusieurs dépôts, grève qui menace de faire tache d'huile. Une situation qui est scrutée par toutes les entreprises de transport, mais aussi par tout le patronat et le gouvernement qui savent bien que leurs attaques ont suscité une colère dont ils craignent qu'elle explose.

Il est donc important que cette colère ne reste pas cantonnée à quelques entreprises mais s'exprime massivement. La journée de grève du 5 octobre peut être l'occasion de la montrer tous ensemble.

Non aux sanctions

On se souvient tous des mensonges du gouvernement, des pénuries de masques, de surblouses, de tests… Et aussi lorsqu'ils envoyaient travailler des collègues testés positifs, quand ils étaient « asymptomatiques ». Et voilà que maintenant les gouvernants voudraient nous faire porter la responsabilité de l'épidémie.

Les ordres sont clairs : sans présentation du passe sanitaire, à partir du 15 septembre les agents seront suspendus, sans salaire. Cela concerne également les collègues contractuels.

À l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas quelles mesures concrètes la direction va mettre en place. En tout cas une chose est sûre, il n'est pas question d'accepter des sanctions contre des collègues ou des départs forcés qui ne feraient qu'aggraver le sous-effectif déjà catastrophique que nous connaissons. La vaccination, oui, mais priver certains et certaines d'entre nous de leur revenu ou de leur emploi, c'est inacceptable.

Agnès Buzyn mise en examen

L'ex-ministre de la Santé a donc été mise en examen pour « mise en danger de la vie d'autrui » par la Cour de justice de la République en raison de sa gestion catastrophique de la crise sanitaire. Manque de masques, de tests et de lits dans les hôpitaux et mensonges éhontés pour couvrir tout cela : à l'époque, on nous disait que les masques ne servaient à rien…

C'est toute la bande des gouvernants – à commencer par Macron lui-même – qui devrait être poursuivie et condamnée « pour mise en danger de la vie d'autrui ». Et un certain nombre de patrons qui se moquaient pas mal de la sécurité des travailleurs en « première ligne ». Cette Cour de justice étant surtout composée de parlementaires, pas sûr que les choses aillent très loin…

L'argent magique tombe à la porte

D'après la Fédération hospitalière de France, les dispositifs mis en place pour contrôler les passes sanitaires des patients et des hospitaliers aux entrées des établissements coutent 60 millions d'euros.

Au CHRU, la direction paye 17 euros de l'heure à une société privée pour chacun des dix agents qui assurent ces contrôles entre 7 heures 30 et 19 heures 30. C'est ce qu'on appelle de l'argent jeté par les fenêtres !

Lidl : le vrai prix du harcèlement

Six ans après le suicide d'un de ses salariés dans un entrepôt près d'Aix-en-Provence, Lidl a été mis en examen pour « homicide involontaire et harcèlement moral ». Un employé, Yannick Sansonetti, avait été retrouvé pendu le 29 mai 2015 sur son lieu de travail. Son supérieur direct avait lui-même été victime d'un burn-out un mois avant le suicide de son collègue.

Dans ce dossier, l'entreprise a déjà été condamnée au civil, la cour avait constaté « la faute inexcusable ». On ne peut que souhaiter que Lidl soit également condamné au pénal. Mais pour faire vraiment reculer les méthodes inhumaines de management patronal, et pas seulement dans le commerce, il faudra plus qu'une décision de justice : une réaction massive des travailleurs.

Transdev : une grève pour défendre les conditions de travail

Dans les dépôts de Vaulx-le-Pénil, Moissy et Vulaines-sur-Seine de Transdev, les conducteurs de bus sont tous en grève depuis le 6 septembre pour défendre leurs conditions de travail – seuls roulent quelques intérimaires.

La direction veut profiter de l'ouverture à la concurrence des transports en Région parisienne pour passer leur planning à l'année à des plannings fixés d'une semaine sur l'autre, avec des semaines où la présence au travail peut aller jusqu'à 45 heures mais payées 35 !

La direction de Transdev a lancé une attaque contre les travailleurs qui remet en cause beaucoup de choses, les conditions de travail comme les salaires. Tout le patronat des transports – et, au-delà, le patronat en général – observe pour savoir si Transdev réussira son mauvais coup. Il serait donc important que la colère de tout le monde du travail s'exprime massivement, entre autres à l'occasion de la journée de grève du 5 octobre.

Légion d'honneur et légion démoniaque

Le lycée de la Légion d'honneur à Saint-Denis (93) est un internat public, BCBG et uniforme obligatoire, où étudient 420 filles, petites-filles ou arrière-petites-filles de décorés de la Légion d'honneur, de la médaille militaire ou de l'ordre du Mérite. Le nouvel aumônier de l'établissement est le père Jean-Pascal Duloisy. Pour sûr, il saura les protéger du vice : c'est également l'exorciste officiel du diocèse de Paris. Dans son dernier livre, Que penser de… Satan ?, il dénonce les maléfices de Lucifer, sa légion de démons, et les ruses qu'il déploie pour séduire les jeunes âmes.

Avec un tel agité du bocal ensoutané dans leurs jupes, les demoiselles de la Légion d'honneur devraient se méfier.

Pour nous écrire ou prendre contact, e-mail : etincelle25@free.fr
Notre site internet : https://www.convergencesrevolutionnaires.org/